

La Maison-Dieu, 183/184, 1990, 257-261

Jean PHILIBERT et Rémi CHÉNO

## UNE SESSION SUR L'ESPACE LITURGIQUE

**L**ES étudiants de l'Institut Supérieur de Liturgie de l'Institut Catholique de Paris ont pu participer à une session organisée en Belgique par leur directeur, le père Paul de Clerck, avec le père Frédéric Debuyst, moine de Clerlande, autour du thème « Architecture d'église : ecclésiologie et mystère de l'assemblée liturgique ».

La session a introduit ses participants à des problématiques classiques, mais que semblait renouveler l'approche à partir des bâtiments eux-mêmes.

Avant même d'interroger le bâtiment à partir d'une conceptualité toute prête, le P. Debuyst nous a appris à le laisser parler. En fait, sa démarche, que nous avons rejointe, cherche l'équilibre entre deux impératifs :

- ne pas faire précéder l'espace liturgique de concepts sclérosants parce qu'élaborés trop tôt ;
- retrouver cependant des structures ou des principes fondateurs qui ont un poids de Tradition suffisant pour leur assurer une relative universalité, plutôt que chercher une originalité expressive certes mais qui devient vite obsolète.

On pourrait exprimer autrement cette recherche : elle consiste à évaluer la corrélation établie entre d'une part le système de la pratique, les concepts que la *lex credendi*, spécialement lors des réformes liturgiques, cherche à retrouver dans la *lex orandi*, et d'autre part la pratique du système qui qualifie à son tour la *lex orandi* dans la variabilité conjoncturelle de toute pratique<sup>1</sup>.

La question de l'autel est typique de cette interrogation : le concept fondateur de l'autel comme *table du Repas du Seigneur*, que le P. Debuyst reprend à R. Guardini, le conduit à marquer fortement la centralité de l'autel<sup>2</sup> qui focalise les regards et autour duquel la communauté se construit dans son site comme *ecclesia*. Cependant, il doit entrer en concurrence avec une axialité de l'ensemble qui rend compte à la fois du jeu entre la liturgie de la Parole et la liturgie eucharistique (c'est le problème de la position relative de l'autel et de l'ambon) et aussi du jeu entre l'ensemble de la liturgie et son ouverture eschatologique (c'est le problème de l'*espace de gloire* qui renvoie la communauté au-delà d'elle-même).

Mais ce rééquilibrage du concept initial reste insuffisant. Le bâtiment lui-même nous renvoie au travail du concept : la visite d'une église en fin de construction en plein Bruxelles<sup>3</sup> nous a posé la question de l'articulation entre l'usage proprement liturgique du bâtiment et son usage dévotionnel lors des visites des fidèles en dehors des célébrations. C'est d'une certaine façon, mais pas uniquement, la question du rapport possible entre l'assemblée-*ecclesia* qui donne au bâtiment sa qualité de bâtiment-*ecclesia*, et la permanence

1. Cette formulation est un emprunt aux cours du P. Jean-Yves Hameline à l'Institut Supérieur de Liturgie.

2. Cf. par exemple : Frédéric Debuyst, « La problématique de l'autel », *Chroniques d'art sacré*, n° 1-4 (1985), éd. du Comité National d'Art Sacré, Paris.

3. L'église Sainte-Anne, sur la commune de Koehelberg, due à l'architecte Jean Cosse que nous y avons rencontré et qui nous a présenté le bâtiment.

de cette qualité de bâtiment-*ecclesia* en dehors des rassemblements de la communauté.

La visite d'églises-maisons (*ecclesia domus*) nous a renvoyés à la même question. L'église-maison, c'est le lieu d'église conçu dans son environnement naturel et humain. Le bâtiment pourra apprendre à jouer avec l'espace auquel il s'intègre : une baie vitrée au chœur, des fenêtres larges qui donnent sur un beau jardin<sup>4</sup>. Inversement, l'assemblée s'y voit renvoyée à sa vocation royale, pour transformer le monde et faire advenir le Royaume. Souvent d'ailleurs, une telle église sera plus économique que bien d'autres églises-monuments.

L'église-monument, pour sa part, qui semble à nouveau dans l'air du temps, soulignerait davantage sa présence comme signe sacré, repère de la communauté pour elle-même : ce n'est plus la communauté-*ecclesia* qui laisse des traces dans le bâtiment-*ecclesia* lui-même, mais, au contraire, c'est le bâtiment-*ecclesia* qui s'impose comme repère à la communauté-*ecclesia*.

L'église-maison a été aussi pour nous l'occasion de repenser le lieu du baptistère en lien avec une remise en valeur du parcours initiatique<sup>5</sup>. Dans la Tradition de l'Église, le baptistère, où le croyant est agrégé au corps ecclésial, marque le cheminement initiatique qui le conduira à l'autel où se réalise la présence du corps eucharistique. La place du baptême dans l'organisme sacramentel engage donc la recherche d'un espace et d'une structure propres. C'est toute une topographie qu'il faudrait éclaircir pour plusieurs éléments : l'entrée (latérale ?), le baptistère (comme premier lieu rencontré<sup>6</sup>), le lieu de la Parole, l'autel, le siège de la présidence (avec l'articulation de la cathèdre épiscopale dans l'église cathédrale).

---

4. Ainsi, la chapelle du nouveau séminaire de Bruxelles, à Limelette (Brabant wallon).

5. Cf. par exemple : Jean Evenou, Pierre Jounel, Odette Sarda, « Le lieu du baptême », *Chroniques d'art sacré* n° 20 (1989), éd. du Comité National d'Art Sacré, Paris.

6. Mais aussi comme lieu rappel du baptême du croyant qui peut vouloir le visiter.

Le lieu de la parole constitue l'autre table de la liturgie eucharistique. Chez Éthérie à la fin du IV<sup>e</sup> siècle comme au début du V<sup>e</sup> en Afrique du Nord avec Augustin, la liturgie de la parole était célébrée dans un lieu propre, différent de celui de la liturgie eucharistique qui suivait<sup>7</sup>. Le jeu des deux tables, déjà rappelé par le concile de Trente<sup>8</sup>, a été heureusement remis en valeur par *Sacrosanctum Concilium*, art. 56. Le lieu de la présidence lui est articulé de façon différente selon les diverses pré-compréhensions ou représentations, pas toujours élucidées, du cérémonial qui règle cette articulation.

Enfin, nous avons ainsi souvent rencontré des dossiers qui interrogent la Tradition de l'Église à nouveaux frais. L'archéologie chrétienne, l'iconographie, la littérature homélitique seraient ainsi des sources à reprendre pour réfléchir à plusieurs des articulations soulevées (ambon — autel — cathèdre, *ecclesia* assemblée ou *ecclesia* bâtiment, parole — eucharistie...).

Sans doute, ces questions ne sont pas nouvelles. La visite de nombreuses églises, l'esprit aigu du P. Debuyst et son expérience, les discussions qui se sont amorcées et les débats qui ont progressivement animé la session nous ont pourtant donné l'impression que les dossiers n'étaient pas clos et que le travail nous attendait.

Un travail attend d'ailleurs aussi tous ceux qui, de multiples façons, prennent part à l'élaboration d'un projet de construction ou de restauration d'églises :

- les architectes, en particulier, qui ont à concilier les exigences techniques de la construction avec la singularité de l'espace liturgique ;
- les communautés chrétiennes chargées de donner corps et vie à l'assemblée célébrante ;

7. Pour Éthérie, voir les *Pérégrinations*, c. 25 (« Sources Chrétiennes », 21), en particulier le plan de l'introduction, p. 65. Pour Augustin, *sermo 325 in Natali viginti Martyrum* [= P.L. 38, 1449].

8. XXII<sup>e</sup> session du 17 septembre 1562, c. 8 avec la belle formule : « *ne oves Christi esuriant* » à propos de la table de la Parole de Dieu.

— les commissions diocésaines d'Art sacré qui doivent allier compétence et vigilance pour traduire au mieux les aspirations de tous pour une liturgie vraiment chrétienne ;

— chaque baptisé enfin, par une vie de foi vécue personnellement mais aussi communautairement.

La session n'a pas manqué de nous rappeler le travail des maîtres du mouvement liturgique. La visite de l'abbaye du Mont-César et une conférence du père André Haquin sur le mouvement liturgique et son histoire nous ont rapprochés de ses illustres savants, de Dom Lambert Beauduin, Dom Capelle ou Dom Botte, parmi les plus grands. Cette visite n'était pas un simple devoir, ni un hommage dont il fallait s'acquitter. Bien plus, elle nous a fait prendre conscience de la longue durée dans laquelle s'est inscrit le travail de ces savants et à laquelle appartiendront peut-être aussi nos premiers travaux d'étudiants. Les fruits de leurs travaux deviennent évidents seulement après coup, quand depuis déjà bien longtemps ils ont travaillé l'Église.

Notre session s'est achevée au monastère de Chevotogne. Le contraste entre la liturgie byzantine que nous avons célébrée dans une église riche de son iconostase, avec un autel caché aux fidèles, et les églises latines que nous avons interrogées et scrutées jusqu'alors nous a stimulés une dernière fois. Qu'est-ce que la *participatio actuosa* que le Concile a voulu promouvoir et quelles sont ses formes de mises en œuvre possibles ? Quelle valeur d'exemplarité le mouvement liturgique de l'Église latine et son désir de boire à la source de la Tradition peuvent-ils ou doivent-ils avoir, ou non, pour d'autres Églises ? A cette occasion, Dom Emmanuel Lanne nous a témoigné de la qualité et de la délicatesse de son souci œcuménique.

Jean PHILIBERT et Rémi CHÉNO